

Qu'est ce que l'ABSC?

[Mission](#) | [Passé et présent](#) | [Énoncé de principes](#) | [Plan stratégique](#)

[Code de déontologie de l'ABSC/CHLA et de la MLA](#)

[Le rôle des bibliothèques de santé et de professionnels des bibliothèques au sein d'un réseau national d'information en matière de santé au Canada](#)

Mission

L'Association des bibliothèques de la santé du Canada / Canadian Health Libraries Association (ABSC/CHLA) s'est donnée pour mission d'améliorer la santé en perfectionnant l'accès à l'information.

Passé et Présent

Constituée en 1976, l'ABSC/CHLA a pu se développer grâce aux efforts du Canadian Group of the Medical Library Association et de la Canadian Association of Special Libraries and Information Services. Aujourd'hui, l'ABSC/CHLA est une organisation professionnelle d'environ 400 personnes qui travaillent dans les bibliothèques des sciences de la santé du Canada.

Par l'intermédiaire de ses programmes et de ses publications, l'ABSC/CHLA favorise le perfectionnement professionnel de ses membres dont la principale préoccupation est de diffuser l'information sur les sciences de la santé aux personnes qui s'occupent de la recherche, de l'enseignement et des soins aux malades

Énoncé de principes

Les membres de l'ABSC / CHLA sont d'avis que des décisions informées devraient se prendre à partir des connaissances disponibles les plus à jour. Nous offrons à nos regroupements d'usagers de l'information précise, pertinente et ponctuelle. Nous offrons initiative et expertise en élaboration, gestion et accès à des sources de connaissances de la plus haute qualité. Nous promouvons un accès équitable à ces ressources pour l'ensemble des praticiens de la santé au Canada. Notre engagement consiste à participer à l'amélioration de la santé et des soins de santé au Canada.

- Nos membres assument leurs responsabilités en toute intégrité, objectivité et imputabilité.
- Nous veillons à l'amélioration et à la mise à jour constantes de nos connaissances et compétences professionnelles.
- Nous préconisons et encourageons le perfectionnement de la connaissance et des compétences au sein de la profession.

- Nous suscitons la collaboration en incitant aux partenariats, par la communication et le réseautage entre individus d'organismes dont la mission respective se concilie.

*Mise à jour lors de la réunion du Conseil d'administration
préalable au congrès, en mai 2002.*

Code de déontologie de l'ABSC/CHLA et de la MLA

Préambule canadien

L'Association des bibliothèques de la santé du Canada/Canadian Health Libraries Association et la Medical Library Association reconnaissent l'importance de partager un code de déontologie qui fait la promotion de la bibliothéconomie des sciences de la santé en Amérique du Nord.

L'ABSC/CHLA s'est engagée à offrir et à développer des ressources qui font la promotion de l'excellence en santé et en soins de santé et qui encouragent une formation permanente. En suivant ces principes, les membres font appel à leur propre expertise et à leur jugement pour offrir à leurs clients la meilleure information disponible. Les membres font preuve du plus haut niveau de professionnalisme et adhèrent dans leur recherche de l'excellence au Code de déontologie de la MLA qui suit.

Code de déontologie en bibliothéconomie des sciences de la santé

Objectifs et principes d'éthique

Le ou la bibliothécaire en sciences de la santé estime que la connaissance est la condition indispensable à la prise de décisions avisées en sciences de la santé, éducation et recherche. Le ou la bibliothécaire en sciences de la santé cherche à répondre aux besoins de la société, des clients et des institutions en veillant à ce que des décisions avisées puissent être prises.

Société

Le ou la bibliothécaire en sciences de la santé favorise l'accès de tous et toutes aux renseignements en matière de santé. Il ou elle veille également à instaurer et à respecter des principes de liberté dans la recherche, la pensée et l'expression, ce qui facilite la prise de décisions avisées en matière de soins de santé.

Clients

- Le ou la bibliothécaire en sciences de la santé travaille sans exprimer de préjugé pour répondre aux besoins de la clientèle en matière d'information.
- Le ou la bibliothécaire en sciences de la santé respecte la vie privée des clients et il ou elle protège la confidentialité dans ses relations avec le client.

- Le ou la bibliothécaire en sciences de la santé veille à ce que les clients reçoivent les meilleurs renseignements disponibles.

Institution

Le ou la bibliothécaire en sciences de la santé offre le leadership et l'expertise dans la conception, l'élaboration et la gestion éthique des systèmes d'information qui se fondent sur la connaissance et qui doivent répondre aux besoins et obligations de l'institution en matière d'information.

Profession

- Le ou la bibliothécaire en sciences de la santé fait la promotion et adhère à la philosophie et aux idéaux de la profession.
- Le ou la bibliothécaire en sciences de la santé défend et fait la promotion des connaissances et des normes de la profession.
- Le ou la bibliothécaire en sciences de la santé entretient des relations professionnelles courtoises et respectueuses.
- Le ou la bibliothécaire en sciences de la santé respecte des normes élevées d'intégrité professionnelle.

Principe personnel

Le ou la bibliothécaire en sciences de la santé est personnellement responsable d'élaborer et de maintenir l'excellence professionnelle.